



En collaboration avec

Inria



INRAE



BANQUE des
TERRITOIRES



Dossier de Presse

L'Énergie de votre territoire : Concertation autour des enjeux Énergie, Eau, Biodiversité & Paysages

DIALOGUE TERRITORIAL 2024 2025

Conférence de Presse du Jeudi 25 avril 2024 17H00
Salle polyvalente d'Eyglies



Sommaire

1. Introduction
2. Contexte et Enjeux
3. Objectifs du projet
4. Méthodologie et partenaires
5. Panel et Démocratie participative
6. Actions prévues
7. Résultats attendus
8. Conclusion



Contact Presse :

PETR Chargée de mission Concertation Action Innovation :

Wajma EL KHAOUA - cai@paysgrandbrianconnais.fr 07 44 96 85 37

Chercheurs : INRAE Nils FERRAND - nils.ferrand@inrae.fr / INRIA Mathilde BOISSIER - mathilde.boissier@inria.fr

Informations liées au projet visibles sur le site du PETR www.paysgrandbrianconnais.fr onglet Concertation politique énergétique



1. Introduction

Dans le contexte actuel confronté à la fois au changement climatique mais aussi aux défis liés à la production et à la consommation de l'énergie, le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras s'engage dans une démarche de concertation autour du futur énergétique du territoire, en tenant compte de la ressource en eau, de la biodiversité et des paysages. La biodiversité et les paysages, véritables atouts du territoire, sont particulièrement fragiles. Comment, dans ce contexte, concilier sobriété énergétique et préservation des écosystèmes sensibles ?

Il convient dans un premier temps de définir certains des termes qui seront employés durant les prochains mois, au cours de cette concertation territoriale. A cet égard, les termes de *transition* et de *crise*, dans le cadre de l'énergie, seront employés prudemment. Le terme *transition*, employé au sein du débat public, laisse parfois entendre qu'il s'agirait de passer d'une source d'énergie à une autre. Or, l'histoire de l'énergie est avant tout une histoire d'empilement, comme le rappelle Jean-Baptiste FRESSOZ, dans un ouvrage intitulé *Sans transition : Une nouvelle histoire de l'énergie*¹.

Au sens étymologique, la transition s'entend bien comme un passage, d'un état des choses à un autre, par exemple. Dans le cadre de l'énergie néanmoins, il convient de souligner que de l'histoire de l'énergie ne se découpe pas en phases différenciées : les matières, comme les énergies, sont intriquées les unes aux autres et ne se sont déployées que par support mutuel.

Le terme de crise quant à lui, évoque une situation de trouble, due à une rupture d'équilibre et dont l'issue est déterminante pour l'individu ou la société². Si les temps de crise se caractérisent par l'essor de difficultés, il est possible néanmoins d'observer l'émergence d'opportunités. La crise d'un modèle de développement par exemple, implique une réflexion profonde et une remise en question des structures d'analyse. La crise pourrait ainsi s'entendre, comme l'évoque le théoricien politique Antonio GRAMSCI, comme ce moment où l'ancien meurt sans que le nouveau ne puisse renaître.

La démarche de concertation souhaite répondre à cette impossibilité relative de discuter sereinement, et de manière constructive, durant ces temps de crises multiples. Coordonné par le PETR et mené en partenariat avec les équipes de recherche de l'INRIA³ et de l'INRAE⁴, le projet de concertation s'appuie sur des connaissances scientifiques et sur de nouvelles méthodologies participatives afin d'aboutir à une prise de décision collaborative et éclairée.

¹ Jean-Baptiste FRESSOZ, *Sans transition : Une nouvelle histoire de l'énergie*, Seuil, Ecocène, 2024, 407 pages, ISBN 9782021538, URL <https://www.seuil.com/ouvrage/>.

² Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

³ INRIA : Institut National

de Recherche en Informatique et en Automatique.

⁴ INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement.



A cet égard, cette initiative de recherche-intervention est novatrice et s'inscrit dans une démarche de réflexion responsable et durable, avec pour but de limiter les conflits d'usage lors de l'élaboration de projets liés aux questions énergétiques.

Par le déploiement de différents espaces de travail, de formation et de discussion, cette initiative souhaite aborder et faciliter la concertation autour des enjeux croisés suivants : eau et rivières, climat et énergie, biodiversité et paysages. Tout cela en considérant l'équilibre financier des collectivités locales.

2. Contexte et Enjeux

Le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras a déjà mis en place des actions significatives sur le territoire autour des enjeux d'économie d'énergie et de sobriété.

Le programme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), lancé dès 2015, a permis d'engager certaines actions. Il a permis de mettre en place non seulement un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), mais aussi de déployer des primes Vélo Assistance Électrique, ainsi que la rénovation thermique de plus de 70 bâtiments publics. Aujourd'hui, à travers le Contrat de Réussite et de Transition Écologique (CRTE), la mobilisation des Fonds verts et des Certificats d'économies d'énergie (CEE), le PETR renforce l'action menée autour de l'efficacité et de la sobriété énergétique.

Dans le prolongement de ces actions, le PETR souhaite désormais engager une réflexion collective sur le futur énergétique du territoire. En mobilisant l'expertise des équipes de recherche de l'INRIA et de l'INRAE, ce projet de recherche-intervention est lancé, afin de renforcer et d'amplifier les efforts déjà entrepris.

Le territoire du PETR est reconnu pour sa richesse en ressources naturelles, sa biodiversité et ses paysages. Avec le développement croissant des énergies renouvelables, le territoire est confronté à de nouveaux défis tels que : la conciliation entre les besoins énergétiques, la préservation de l'environnement et la protection des paysages.

Des conflits d'usage peuvent surgir entre les différents acteurs locaux, nécessitant une approche concertée et équilibrée, qui doit tenir compte des impératifs de développement territorial et des contraintes spécifiques liées aux ressources naturelles et paysagères. L'examen minutieux des productions et des consommations d'énergie sera ainsi réalisé en considérant l'interaction avec les autres ressources du territoire ainsi que les contraintes financières des collectivités.

Les objectifs généraux de ce projet de recherche-action sont les suivants :



- Etablir un dispositif permettant d’accompagner la mise en oeuvre d’une stratégie territoriale énergétique globale, cohérente et intégrée, engageant les divers acteurs et prenant en compte les enjeux environnementaux et économiques
- Aborder et faciliter les conditions de concertation ou de participation décisionnelle en amont d’actions ou plans territoriaux touchant aux enjeux croisés entre eau et rivières, climat et énergie, biodiversité et paysages
- Mobiliser les expertises complémentaires des équipes de recherche en ingénierie de la participation décisionnelle et en modélisation de métabolisme territorial pour proposer de nouvelles méthodologies participatives

Le PETR et les chercheurs travaillent ensemble afin d’engager d’une part une réflexion sur les modèles qui peuvent faciliter le dialogue et, d’autre part, d’étudier comment les solliciter au mieux.

3. Objectifs du projet

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- Mettre en situation de concertation l'ensemble des acteurs du territoire afin d’élaborer une politique énergétique partagée et réalisable pour les 20 prochaines années, en réduisant les conflits et contentieux
- Développer et valider des outils supports visant à faciliter la concertation autour des enjeux énergie, biodiversité, climat, eau et paysages
- Renforcer le dialogue entre citoyens, élus et porteurs de projets d’énergie renouvelable afin de permettre le développement de nouvelles solutions énergétiques et de promouvoir la sobriété
- Aider à mieux prendre en compte les questions paysagères, l’écologie des milieux et l’équilibre des finances des collectivités
- Renforcer la capacité à engager des projets en intégrant les résultats de la concertation dans les politiques locales et les protocoles de mise en place d’actions locales
- Limiter les frais engagés dans les contestations juridiques “ex-post”
- Aborder les questions d’ingénierie financières avec les élus et les collectivités

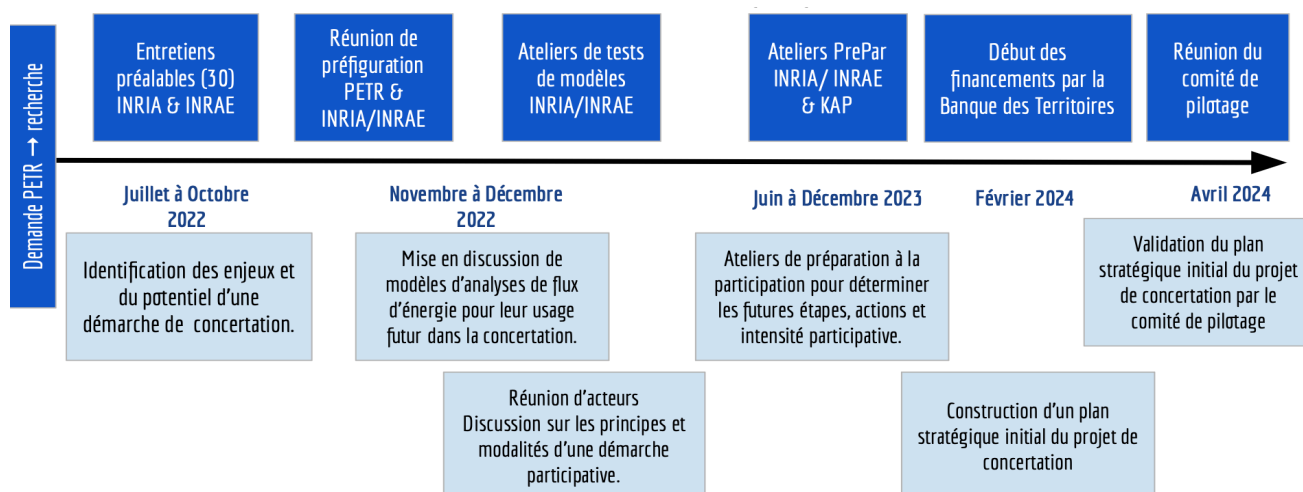


4. Partenaires et Méthodologie

Initié dans le cadre du programme Avenir Montagne, ce projet de concertation est mené en collaboration avec des chercheurs scientifiques de l'INRIA et de l'INRAE, qui apportent leur expertise en ingénierie de la participation décisionnelle, en analyse des écosystèmes et en sciences sociales. Soutenu par la Banque des Territoires et les trois EPCI du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois-Queyras, le CNRS a également contribué pour les premières phases de diagnostic et de construction du protocole de concertation.

La méthodologie de concertation inclut un ensemble de temps collectifs, tant en présentiel lors d'ateliers de travail et de formation, qu'en distanciel pour des réunions et webinaires thématiques. Les équipes de recherche procèdent également à une diffusion d'enquêtes publiques, de consultations publiques et de simulations numériques, afin d'évaluer différentes options de travail collaboratif, et proposer les outils de médiation les plus adaptés aux thématiques abordées. Des experts seront également sollicités, pour présenter les enjeux de certaines thématiques.

Rappel des étapes effectuées :



Lancement de la concertation

Le mardi 02 avril 2024 à Mont-Dauphin, 11 membres représentant les acteurs du territoire, associations environnementales, sociales et citoyennes, des professionnels de l'énergie, des élus représentant les communautés de communes du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois-Queyras, mais également le Parc National des Écrins et le Parc Naturel Régional du Queyras, se sont réunis lors du premier comité de pilotage : présentation globale de la démarche, du cadre et des enjeux de ce processus.

Le rôle du comité de pilotage est de guider la concertation, en la rattachant au territoire et à ses habitants. Le déploiement de ce type de concertation est inédit et nécessite non



seulement l'implication du plus grand nombre mais également une remise en question des modes de production et de consommation. Au cœur des réflexions : la notion de sobriété énergétique, qui interroge les comportements individuels et collectifs.

Le conseil scientifique, incluant divers acteurs notamment académiques et experts, qui accompagne la démarche s'est également réuni une première fois, le 02 avril 2024. Les questions eau-biodiversité-paysages ont été discutées.

L'objectif final du projet vise la capacité à arbitrer le potentiel de chaque projet en amont de leur mise en place, en mutualisant les avantages et les inconvénients des propositions et en tenant compte des enjeux eau, biodiversité et paysages.

L'année 2024 sera dédiée à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire lors d'ateliers de travail, de conférences thématiques et de visites terrain.

5. Panel et Démocratie participative

Le panel de 24 personnes sera tiré au sort sur les listes électorales, garantissant ainsi une représentation diversifiée de la population. L'intention est de s'approcher au plus près d'une méthode garantissant l'égalité des chances d'être « tiré » au sort, et donc d'être sollicité pour participer. Tout cela en considérant les coûts et délais de la procédure choisie, l'exigence de représentativité descriptive, et donc, de légitimité procédurale.

La démarche s'entend ainsi, conformément au sens conféré par l'OCDE, comme un "processus délibératif représentatif"⁵. Au cœur de ces considérations sémantiques : les critères de représentativité, enjeux majeurs et déterminant de l'efficacité du panel.

La méthodologie retenue pour la constitution du panel citoyen souhaite respecter au mieux les propriétés associées au tirage au sort depuis l'Antiquité que sont : l'égalité, l'impartialité et l'imprévisibilité⁶.

Ce tirage au sort est effectué à partir des listes électorales complétées des ressortissants de l'Union Européenne. Sur une population française de 68,4 millions d'habitants, 48,7 millions sont inscrits sur une liste électorale, soit 71,6% des français. Dans le cadre de ce projet, le tirage couvre l'intégralité des bureaux des 36 communes des trois communautés de communes du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras, soit 34 245 personnes. Le nombre total d'inscrits sur les listes des 46 bureaux de vote du territoire du PETR est de 28 757 personnes.

Dans les jours qui suivront le tirage, 240 personnes tirées au sort recevront un courrier les invitant à confirmer ou à infirmer leur participation au panel de citoyen. Les personnes

⁵ OCDE, 2020, *Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions. Catching the Deliberative Wave*, Paris, OCDE. Une synthèse en français est également parue en 2020 : *Participation citoyenne innovante et nouvelles institutions démocratiques. La vague délibérative. Rapport de synthèse*, Paris, OCDE, récupéré de : <https://www.oecd.org/fr/gov/innovative-citizen-participation-and-new-democratic-institutions-339306da-en.htm>.

⁶ Fourniau, J. (2019). La sélection des mini-publics entre tirage au sort, motivation et disponibilité. *Participations*, 5, 373-400. <https://doi.org/10.3917/parti.hs01.0373>.



excédentaires seront inscrites sur une liste complémentaire pour renouvellement éventuel au cours du processus.

Pour le recrutement, le PETR se donne pour objectif d'aboutir à un panel efficace, garant de l'intérêt général et représentatif de la diversité du territoire. Un suivi ultérieur des activités des membres du panel à des fins scientifiques sera effectué. Les critères du suivi-évaluation seront les suivants : présence, participation effective, évolution d'apprentissage et de position.

Les travaux produits par ce panel serviront lors de discussions et de rencontres diverses. Le matériel synthétique sera anonymisé lors de la diffusion de compte rendu ou de la transmission des travaux.

Des séances collaboratives de travail, des consultations publiques et des échanges avec des experts seront également organisés pour identifier les défis et élaborer des recommandations concrètes. En parallèle, des temps ouverts à tous les citoyens seront organisés, comprenant des formations pour monter en compétence sur les thématiques abordées, favorisant ainsi une participation éclairée et inclusive.

En rattachant la démarche de concertation à un panel de citoyens, ce projet bénéficiera de la diversité des perspectives et de l'engagement actif des citoyens, renforçant ainsi la légitimité des orientations qui seront dessinées.

6. Actions prévues

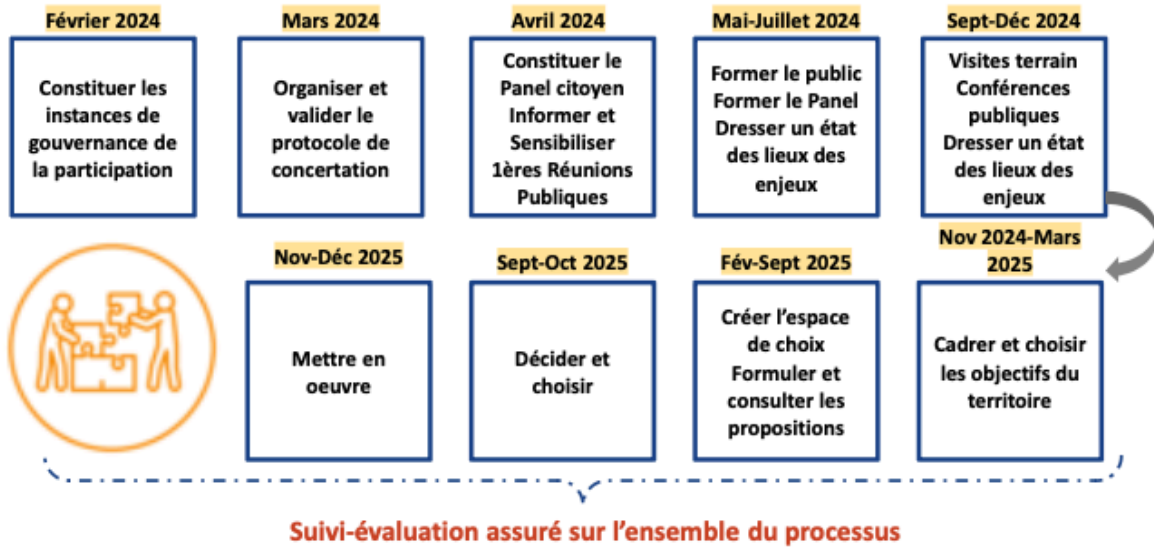
La démarche pourra comprendre les actions suivantes :

- Formation, sensibilisation, exploration d'options méthodologiques
→ Exemple : Innovation en ingénierie financière
- Construction collective du processus de concertation
→ Exemple : Atelier de travail
- Organisation d'un observatoire pour un suivi réflexif
- Diagnostic participatif (citoyen et expert) du fonctionnement socio-environnemental
- Mise en relation des enjeux du territoire
- Évaluation des besoins et co-construction d'outils d'aide à la décision
- Élicitation* des préférences et enjeux de justice sociale pour le territoire

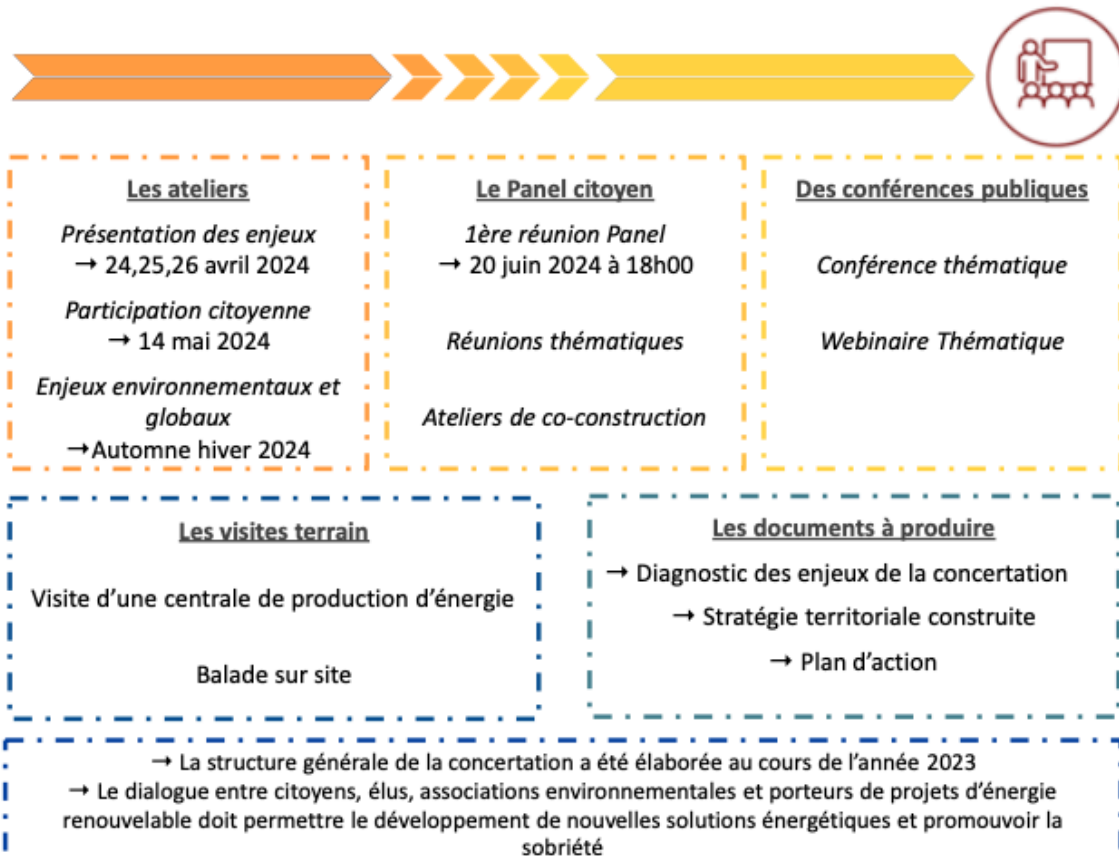
*Incitation d'un locuteur à un autre à statuer sur différentes hypothèses, c'est-à-dire à introduire chez lui le recours à sa compétence ou sa performance



LES ÉTAPES DU PROJET DE CONCERTATION POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE



LA CONCERTATION TERRITORIALE GRAND PUBLIC ET PANEL



Référente participation : Le panel sera accompagné par une référente en participation, dont le rôle sera :

- Participer aux événements participatifs prévus en témoin- 6 ateliers, formations ou réunions panel
- Garantir et sécuriser la structure de la démarche de concertation
- Veiller à l'établissement d'un climat de confiance et au respect des règles établies dans la charte
- Encadrer et faciliter les discussions et débats
- Accompagner les citoyens ou toute autre entité souhaitant la mobiliser sur un point de tension ou une question précise en lien avec la concertation
- Nourrir les discussions sur la démarche participative, en accord avec la charte d'intervention
- Analyse de situations spécifiques à la demande et émission d'un avis

Livrable : Rédaction d'un rapport sur la démarche - procédure et actions réalisées

7. Résultats attendus

Les résultats de cette démarche de concertation seront vraisemblablement diverses. Ils s'exprimeront sur le temps long, de manière diffuse et ne seront pas nécessairement mesurables. De manière générale, le projet vise une mise en débat des thématiques retenues, ainsi qu'une mobilisation des habitants sur le territoire.

Les travaux réalisés par le panel et l'ensemble des autres instances impliquées dans le projet serviront à estimer les économies d'énergies qui pourraient être permises par la mise en place de mesures de sobriété. Cela à l'échelle des trois communautés de communes.

L'ambition tient également à la facilitation du dialogue entre les différentes familles d'acteurs du territoire tels que les élus, les citoyens, les associations environnementales et les porteurs de projets d'énergie renouvelable. Ce processus de concertation pourra mener à la formalisation d'un protocole d'usage, encadrant le dialogue territorial.

Le bilan complet de la démarche ainsi que les résultats obtenus seront présentés en novembre 2025 lors de la conférence des maires, où se regroupent élus et citoyens. Dans l'optique de résultats concluants, cette démarche de concertation pourra être dupliquée et déployée sur d'autres territoires.

Ce projet est fondé sur une recherche exploratoire et ne peut donc pas assurer de résultats a priori. Néanmoins, différents livrables sont prévus :

- Plan stratégique initial du projet Énergie-Eau-Biodiversité
- Compte-rendu des actions menées sur le territoire
- Descriptif et contenu des outils spécifiques développés
- Retour évaluatif sur ces outils



- Données issues des observatoires participatifs
- Cartes mentales du territoire et de ses enjeux
- Préférences exprimées par les participants
- Stratégie territoriale mise en place
- Protocole d'évaluation des projets soumis au Conseil d'Orientation
- Bilan des communications faites autour et pour le projet
- Synthèse scientifique du projet

8. Conclusion

Avec le lancement de ce projet, les équipes mobilisées s'engagent résolument vers un avenir énergétique durable, en intégrant les impératifs de préservation de l'eau, de la biodiversité et des paysages. La concertation marque le début d'une démarche collective et participative, qui souhaite relever les défis énergétiques et environnementaux du territoire.

Cette diplomatie territoriale s'attachera à favoriser les échanges et les débats entre les acteurs locaux, afin de pouvoir trouver des solutions durables et concilier les impératifs énergétiques, environnementaux, sociaux et économiques de notre territoire.

